RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Arrêté du 24 avril 2024

fixant la composition du jury du concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres session 2024

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable,

Vu les arrêtés du 12 décembre 2012 fixant la nature et le programme des épreuves des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres.

Vu l'arrêté du 17 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites au concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité administration générale,

Vu l'arrêté du 17 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité contrôle des transports terrestres,

Sur proposition du directeur des ressources humaines ;

Arrête:

Article 1

Le jury national des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres, au titre de l'année 2024, est composé comme suit :

Présidente

Madame Anne COLON, attachée d'administration de l'État

Membres

Monsieur Philippe GABRIEL, attaché d'administration hors classe (remplaçant la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction – article 7 de l'arrêté du 12 décembre 2012)

Madame Dounia BASSOUDI, attachée principale d'administration de l'État

Madame Véronique BROUT, attachée d'administration de l'État

Monsieur Gérald MICHEL, attaché d'administration de l'État.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 24 avril 2024

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Pour le ministre et par délégation,



La Cheffe de bureau des recrutements par concours